



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

Commune d'ETRECHY

Conseil municipal du 03/02/2022



21/01/2022

SOMMAIRE



I. LA SITUATION GLOBALE

- ❖ L'économie mondiale
- ❖ La zone Euro
- ❖ La France
- ❖ Le contexte local

II. L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2021

- ❖ La section de fonctionnement
- ❖ La section d'investissement

III. Zoom sur la COVID19 et le centre de vaccination

IV. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES D'ETRECHY EN 2022

- ❖ La section de fonctionnement
 - Dépenses
 - Recettes
- ❖ La section d'investissement
 - Dépenses
 - Recettes

V. LES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS

VI. LES RELATIONS FINANCIERES AVEC LA CCEJR

La situation globale

- L'ECONOMIE MONDIALE
- LA ZONE EURO
- LA FRANCE
- LE CONTEXTE LOCAL

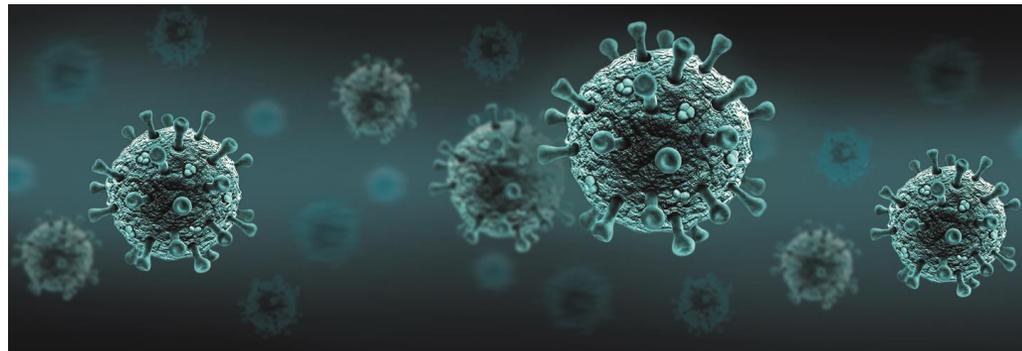


I. LA SITUATION GLOBALE

❖ L'ECONOMIE MONDIALE

□ Une économie mondiale en rebond malgré des répliques épidémiques

- La reprise a été différenciée selon les régions du monde: des stratégies vaccinales et des mesures d'accompagnement différentes,
- L'ensemble des grandes économies développées a retrouvé une croissance positive en 2021.



I. LA SITUATION GLOBALE

❖ LA ZONE EURO

□ Une reprise plus tardive mais solide

- Des confinements plus longs et plus stricts: la croissance a redémarré plus tardivement qu'aux Etats-Unis notamment,
- Les banques centrales des pays du G7 ont maintenu des conditions monétaires et financières accommodante,
- En 2021, la croissance de la zone devrait atteindre 5,1% puis elle ralentirait en 2022 à 4,1%.



I. LA SITUATION GLOBALE

❖ LA FRANCE

❑ Vers un retour à la normale de l'activité économique

- Une progression de la vaccination qui a permis une reprise de l'activité en France,
- Retour de l'économie à son niveau pré-pandémique à la fin 2021
- Points de vigilance: le rythme de la vaccination varie d'une région à l'autre et des entreprises françaises connaissent des difficultés d'approvisionnement et donc des obstacles à la production.

❑ Les conséquences sur le marché du travail

- Un impact qui semble absorbé,
- D'ici la fin de l'année, le taux de chômage devrait baisser à 7,6% même si des difficultés de recrutement persistent.

❑ Une inflation transitoire qui se prolonge

I. LA SITUATION GLOBALE

❖ LA FRANCE

- ❑ Des entreprises qui font face, notamment grâce au fond de solidarité, à la prise en charge du chômage partiel ou encore les prêts garantis.
- ❑ Des dépenses publiques qui restent importantes
 - Le déficit public devrait atteindre 7% du PIB en 2021 et baisser à 5% en 2022,
 - La dette publique s'élèverait à 55,6% du PIB.
- ❑ Des investissements publics de long-terme avec France 2030
 - Un nouveau plan d'investissement : 30 mds € devraient être déboursés sur 5 ans afin de booster et rénover l'industrie française. La moitié de ces dépenses devrait être tournée vers la transition écologique.



I. LA SITUATION GLOBALE

❖ Le contexte local – zoom sur les communes



□ Les principales mesures du PLF, susceptibles d'impacter ETRECHY :

- La DGF: une enveloppe nationale stable,
- Des dotations de soutien à l'investissement local en hausse en 2022,
- Réforme du calcul des indicateurs financiers utilisés dans la répartition des dotations et fonds de péréquation: l'idée est de tenir compte du nouveau panier de ressources des collectivités (suppression TH, part départementale de foncier bâti aux communes notamment) et de retranscrire le plus justement possible la potentielle richesse des territoires,
- Habilitation à modifier par ordonnance le régime de responsabilité des gestionnaires publics: il est ici question de définir un nouveau régime unifié de responsabilité financière qui serait applicable aux agents publics dès 2023,

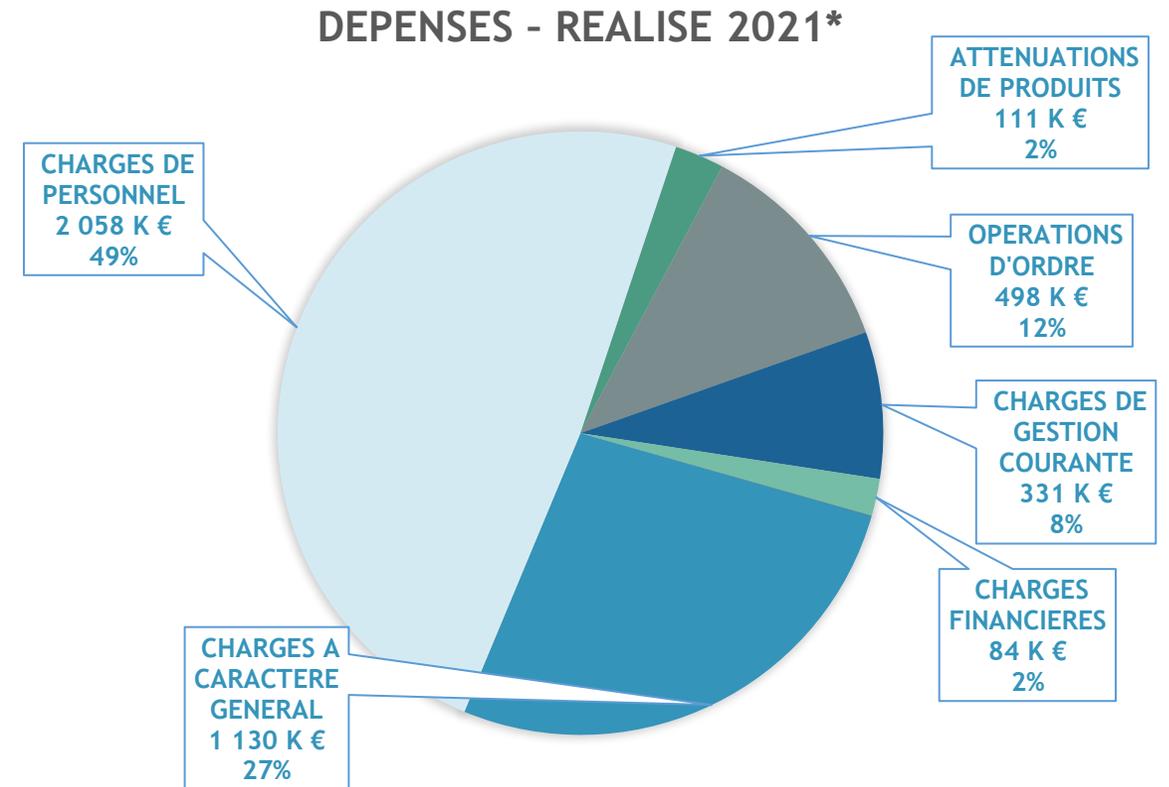
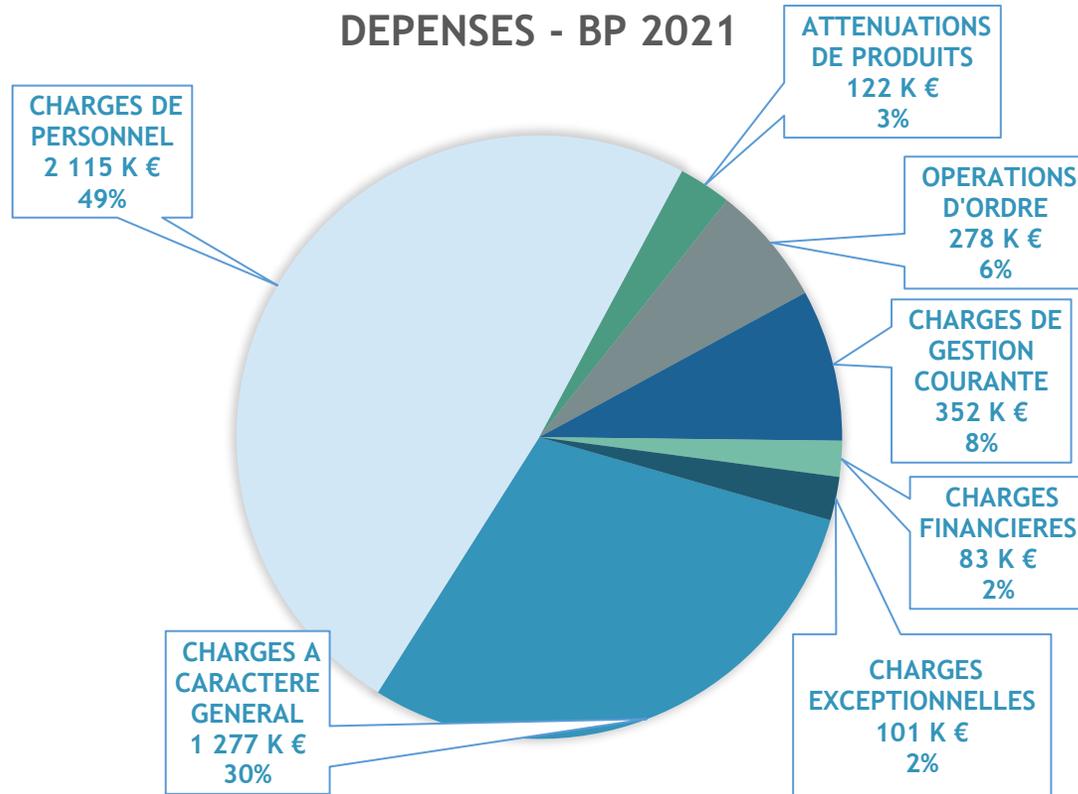
L'EXECUTION BUDGETAIRE 2021



- La section de fonctionnement
- La section d'Investissement
- Les principales réalisations

II. L'EXECUTION BUDGETAIRE 2021

❖ La section de fonctionnement : Les dépenses

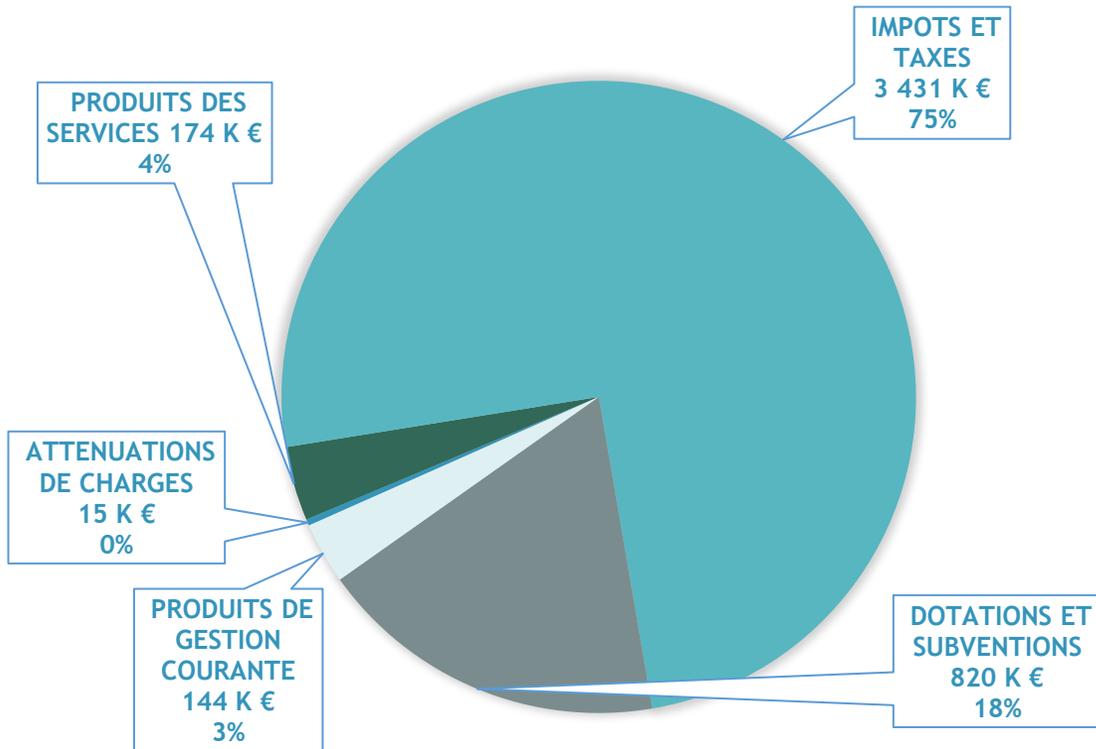


* Données prévisionnelles au 12/01/2022

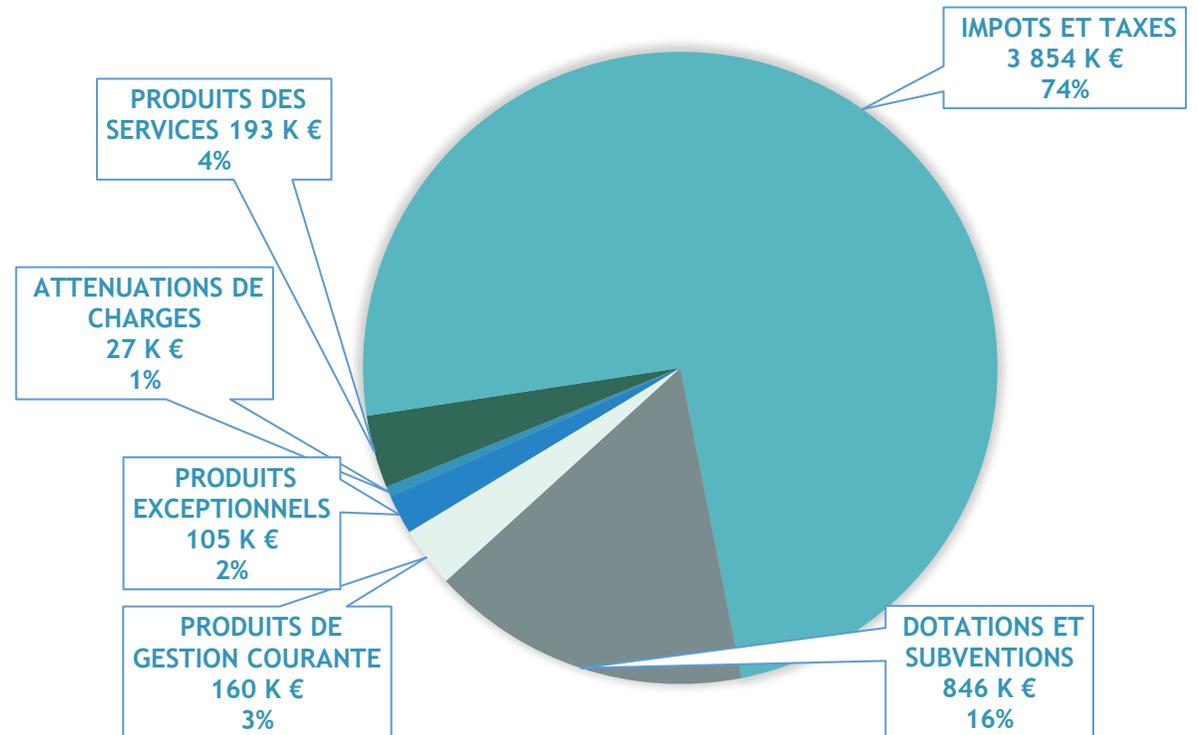
II. L'EXECUTION BUDGETAIRE 2021

❖ La section de fonctionnement : Les recettes

RECETTES - BP 2021



RECETTES - REALISE 2021*

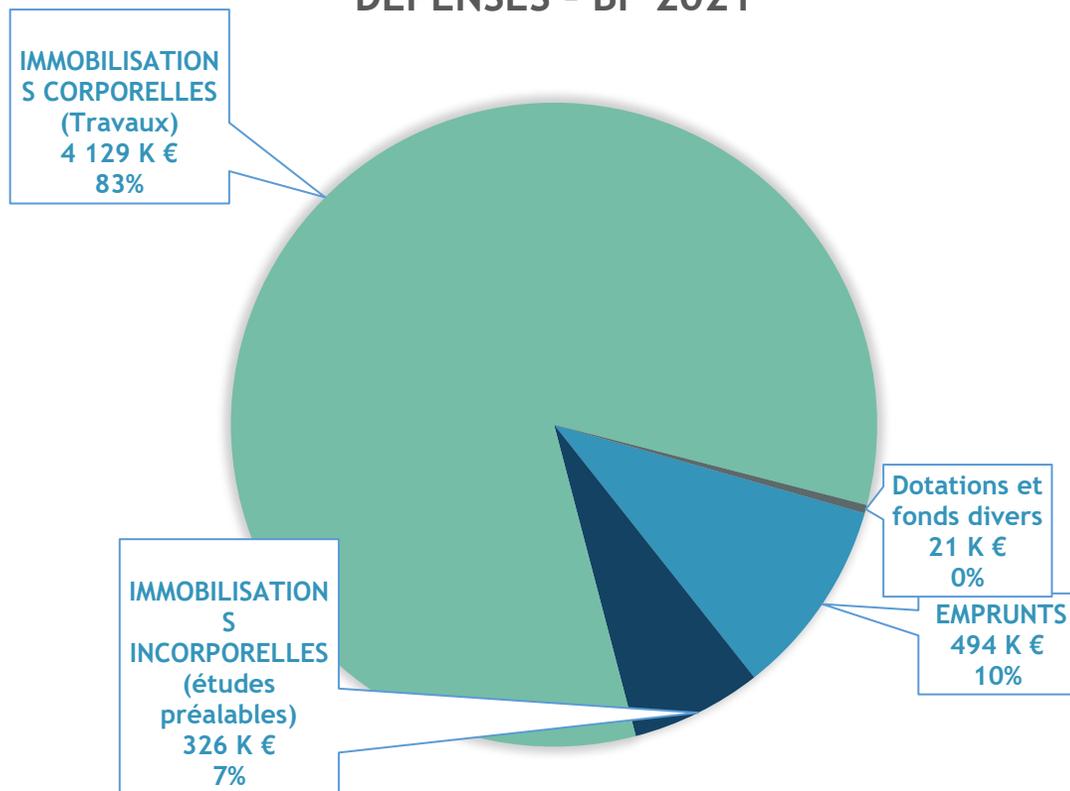


* Données prévisionnelles au 12/01/2022

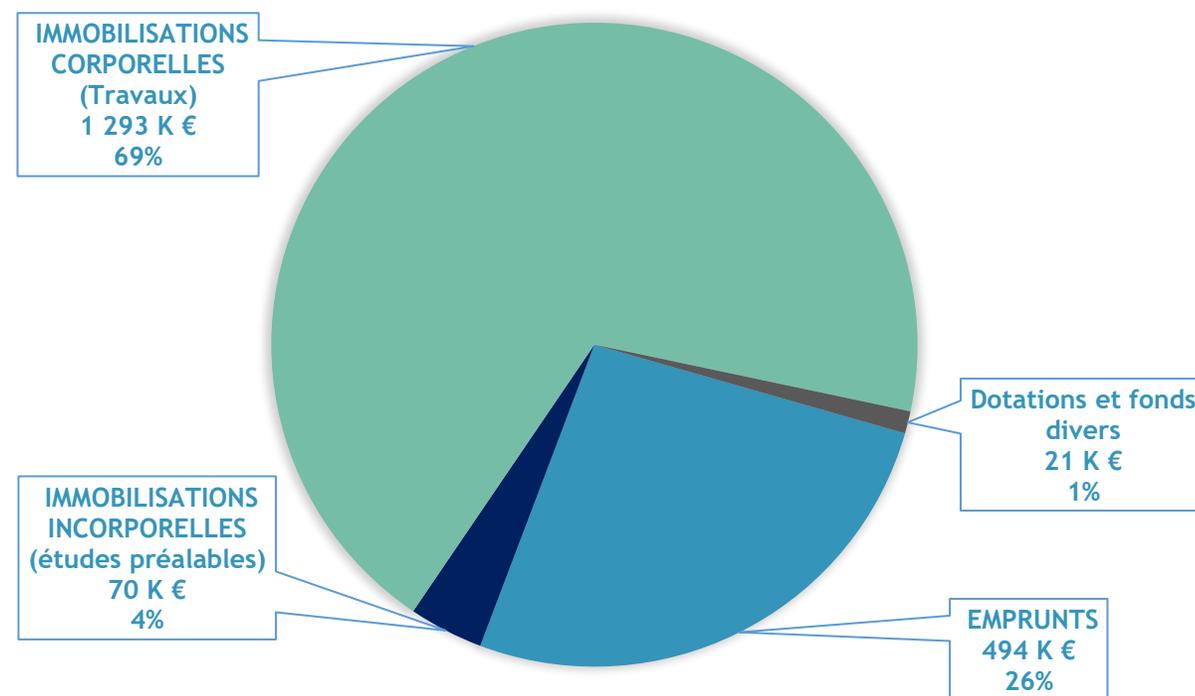
II. L'EXECUTION BUDGETAIRE 2021

❖ La section d'investissement : les dépenses

DEPENSES - BP 2021



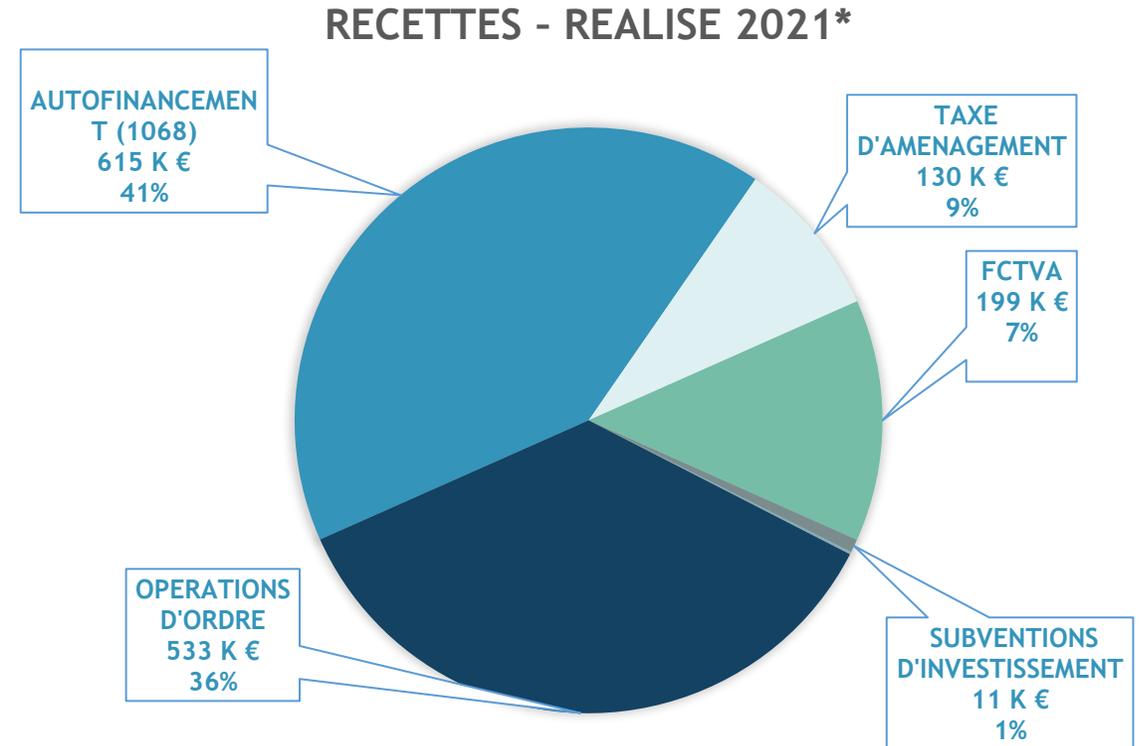
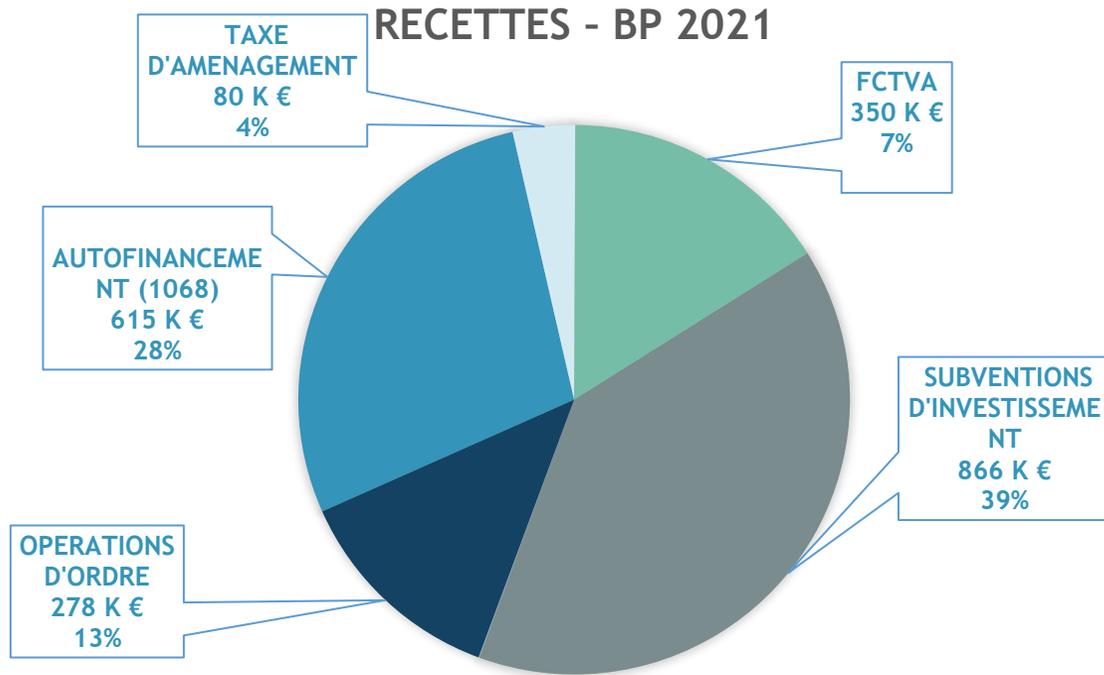
DEPENSES - REALISE 2021*



* Données prévisionnelles au 12/01/2022

II. L'EXECUTION BUDGETAIRE 2021

❖ La section d'investissement : les recettes



* Données prévisionnelles au 12/01/2022

II. L'EXECUTION BUDGETAIRE 2021

❖ La section d'investissement

➤ Les principales réalisations

❖ Les travaux

- **Stade municipal** : création de vestiaires et aménagement de voiries (tranche ferme du marché de travaux)
- **Salle J. Monnet** : acquisition de matériels scéniques et électriques
- **Groupes scolaires** : peinture à l'école élémentaire des Lavandières et entretien courant
- **COSEC**: remise aux normes des buts de basket
- **Logements** : réhabilitation de l'appartement 18 av Foch, remplacement d'une chaudière et entretien courant de l'ensemble du parc
- **Centre culturel** : peintures diverses
- **Voirie et réseaux** : signalisations diverses
- **Aménagement** : installation de panneaux lumineux
- **Autres** : achat de barnums, mises en conformité divers, remplacements d'alarmes
- **COVID19** : achat de masques et de gel hydroalcoolique et matériels divers pour le centre de vaccination

❖ Les études en cours

- Réaménagement de la Place Charles de Gaulle
- Audit énergétique des bâtiments,
- Marché du stade : Piste d'athlétisme et terrain de football,
- Plan topographique au niveau des groupes scolaires et Schuman ainsi que du cimetière pour réaliser des travaux de sécurisation,
- Etude arboricole 2^{ème} phase,
- Révision du PLU et RLP

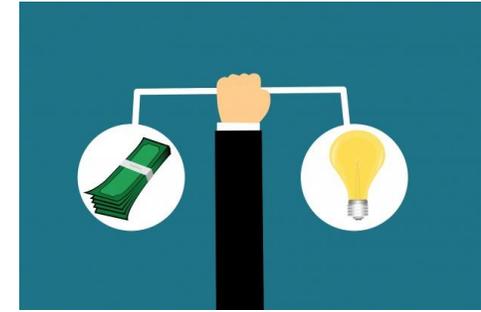
Zoom sur la covid-19 et le centre de vaccination

- Les protocoles mis en place en 2020 ont pour partie perduré en 2021 afin de protéger les usagers, les agents, les élus et l'ensemble des partenaires susceptibles d'avoir un contact avec nos services publics.
- La Commune a veillé à accompagner les écoles ainsi que les associations dans la mise en œuvre des évolutions réglementaires applicables.
- Face à la demande grandissante, la Commune a ouvert un centre de vaccination, en partenariat avec le Département dans un premier temps puis en autonomie complète dans un second temps.

Parmi les missions assurées par les agents communaux : gestion complète de la plateforme Doctolib et de toutes les prises de RDV, liens quotidiens avec l'ARS, commandes et réception des vaccins, gestion des plannings des professionnels de santé et des agents administratifs, aménagement et entretien des locaux, fournitures de matériels et repas, etc...

Le coût est évalué à 36 K € pour la Commune d'Etréchy. Des subventions ont été sollicitées auprès de l'ARS et de la CCEJR qui devraient permettre de couvrir l'entièreté des frais.

Les Orientations budgétaires 2022



- La section de fonctionnement (dépenses, recettes et zoom sur l'évolution 2016-2022)
- La section d'Investissement (dépenses, recettes, focus sur l'autofinancement, engagements pluriannuels et relations financières avec la CCEJR)



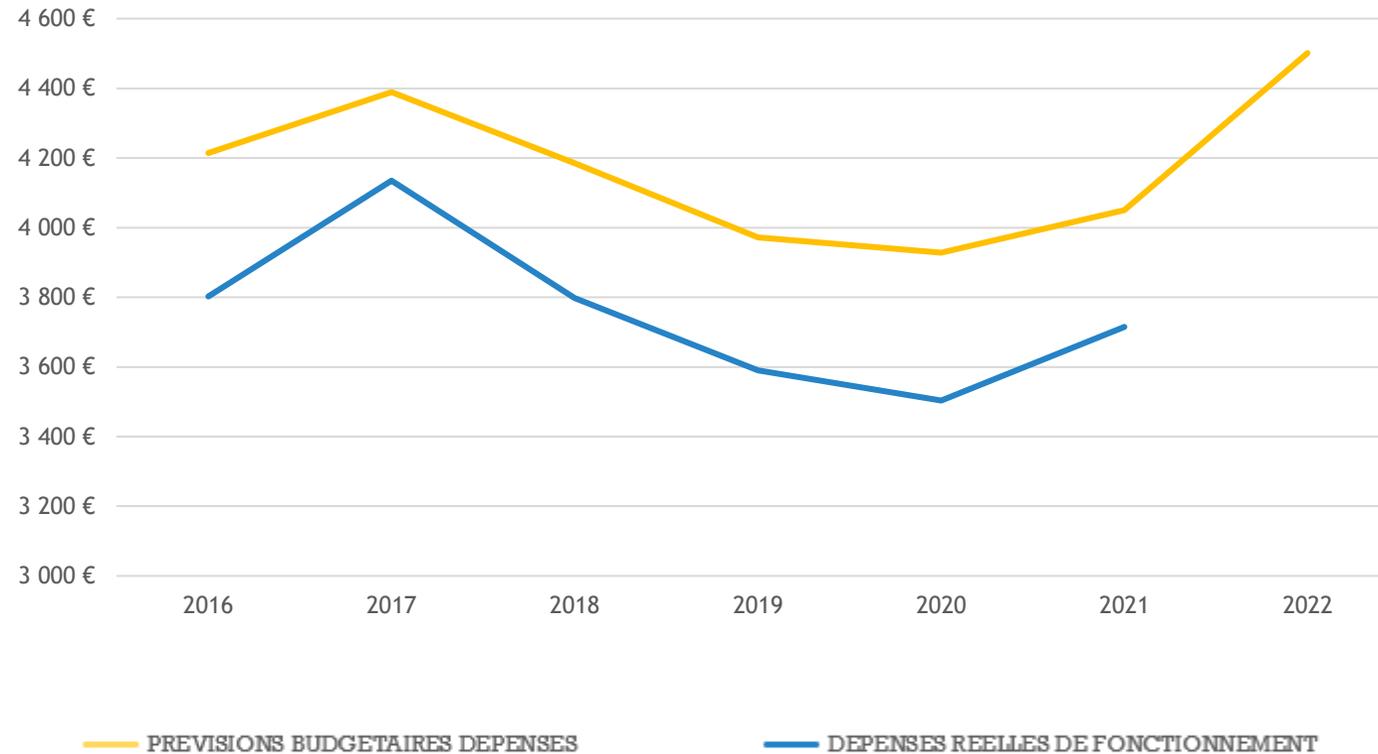
Les dépenses de fonctionnement

L'évolution des dépenses de fonctionnement

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement : les dépenses

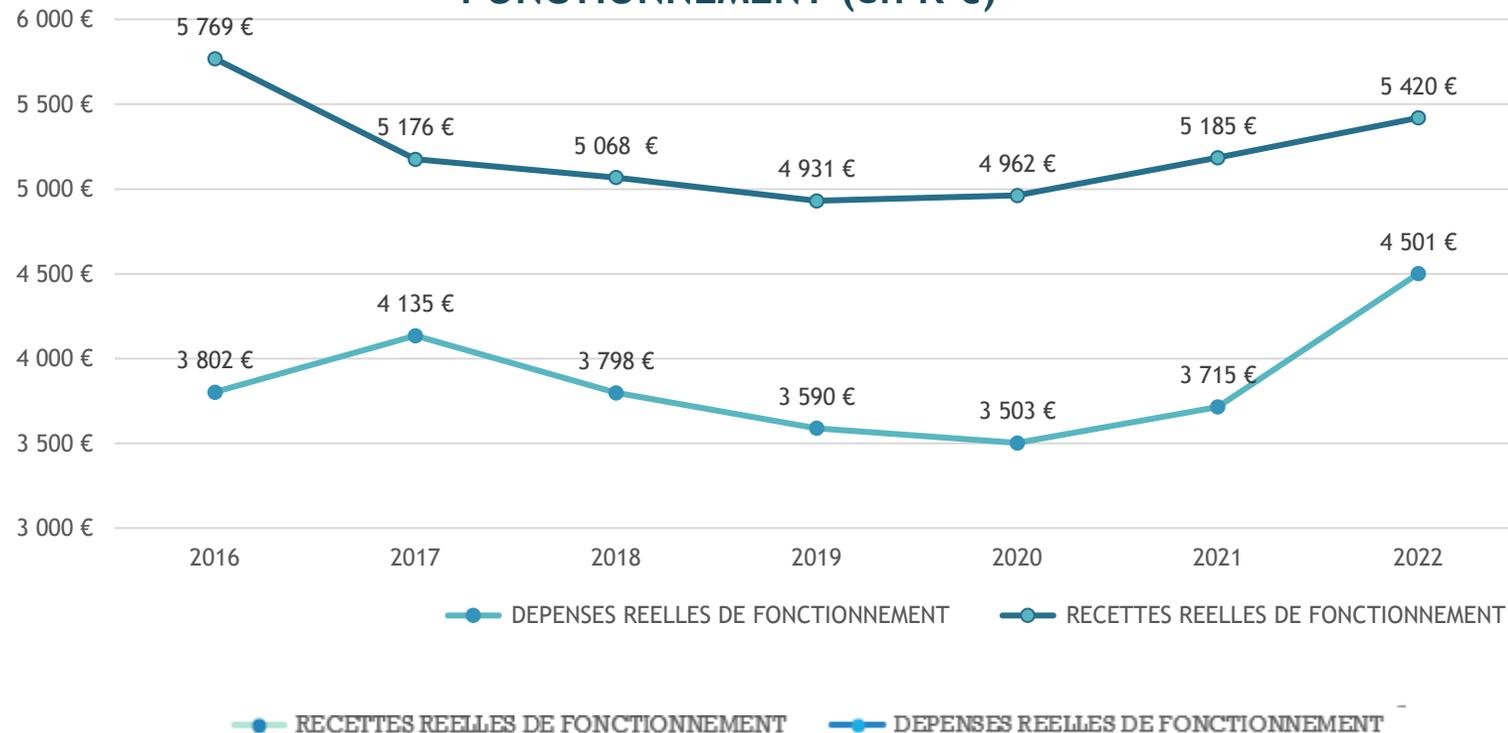
EVOLUTION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT :
COMPARATIF BP / COMPTE ADMINISTRATIF (en K €)



III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement : les dépenses

EVOLUTION DES DEPENSES ET DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (en K €)

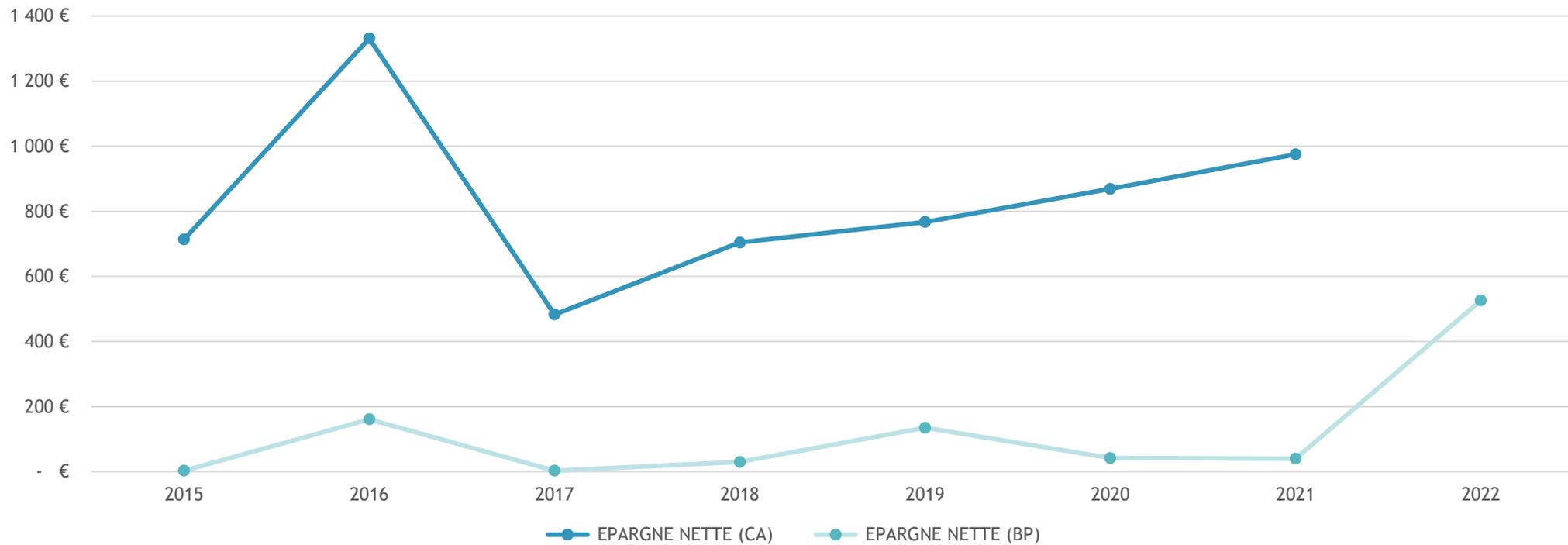


**Les données 2016 à 2021 sont des données réalisées (CA),
tandis que l'année 2022 est une prévision budgétaire
(Données au 13/01/2022)*

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement: zoom sur l'évolution 2016/2022

EVOLUTION DE L'EPARGNE NETTE (en K €)
COMPARATIF BP / COMPTE ADMINISTRATIF





Les dépenses de fonctionnement

Les objectifs d'évolution

LES DEPENSES DE PERSONNEL

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement : les dépenses

Au niveau des dépenses de personnel

Si la maîtrise de la masse salariale est un enjeu important, elle ne peut être menée dans une logique d'austérité, sous peine de porter atteinte à la qualité du service public et à la qualité de vie au travail des agents.

Cette année 2021 a permis de repenser l'organisation globale au regard des enjeux identifiés au sein de chacun des services de la collectivité. Cela a ainsi permis d'élaborer un nouvel organigramme dès 2022.

Les objectifs restent inchangés :

- ✓ Assurer la qualité de service tout en limitant les recrutements,
- ✓ Garantir l'intérêt des missions et des postes,
- ✓ Développer la polyvalence et la compétence des agents,
- ✓ Assurer la qualité de vie au travail.

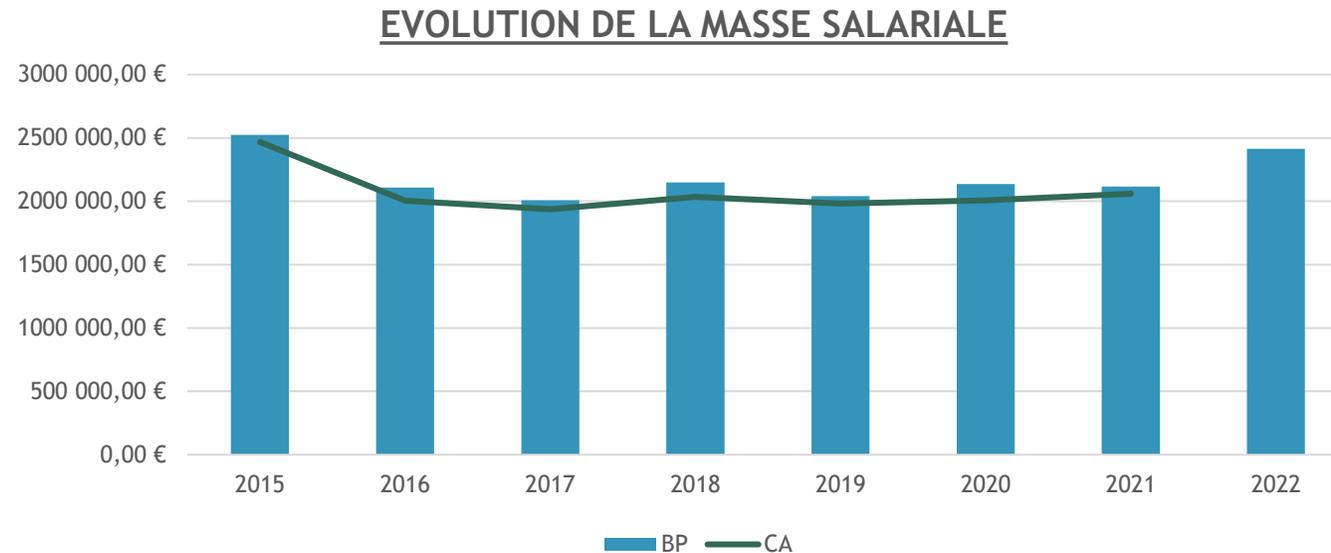
A ce titre, et pour compléter l'équipe pluridisciplinaire, il est notamment prévu de:

- *Renforcer le service accueil avec la proposition de davantage de RDV CNI/Passeports,*
- *Recruter un responsable dédié aux affaires scolaires et au conseil municipal des enfants,*
- *Recruter un chargé de mission au titre du programme Petites Villes de Demain, subventionné par l'Etat,*
- *Renforcer les services techniques avec une main d'œuvre renouvelée et une organisation à-même de mener les projets en cours,*
- *Recentrer les missions de l'agent responsable du service culturel afin de développer l'offre à destination de nombreux publics.*

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement : les dépenses

➤ Les dépenses de personnel en chiffres :



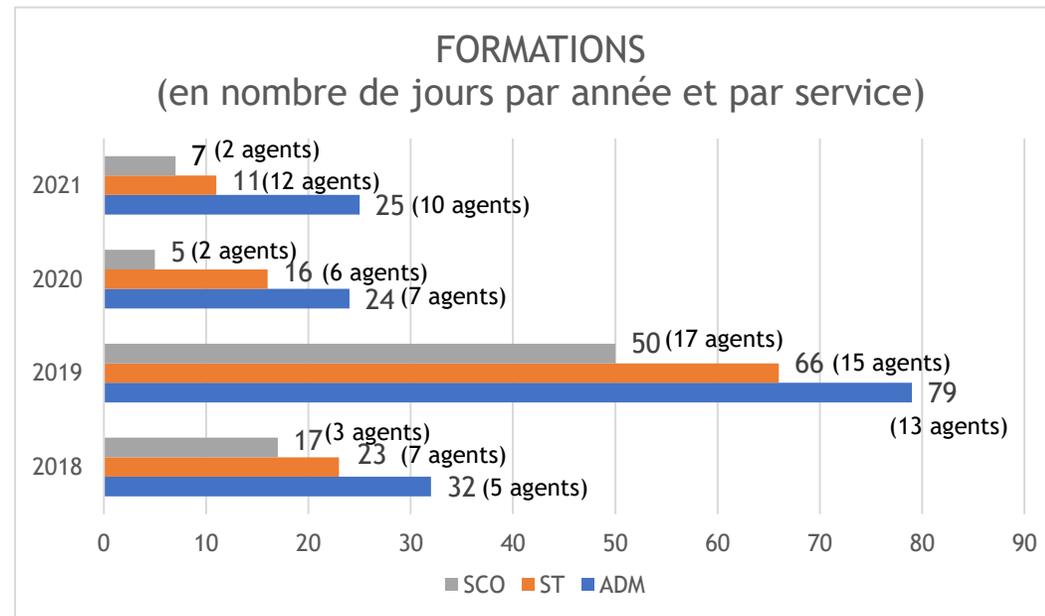
Une masse salariale constante qui sera amenée à évoluer pour renforcer les services.

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement : les dépenses

➤ Les dépenses de personnel en chiffres :

Une véritable politique de formation : la formation est un levier du développement des compétences individuelles et collectives. C'est une manière de renforcer la qualité du service rendu tout en permettant une progression pour les agents publics. Suite à la pandémie, en 2021, comme en 2020, de nombreuses formations organisées par le CNFPT ont été supprimées ou reportées en 2022.



III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

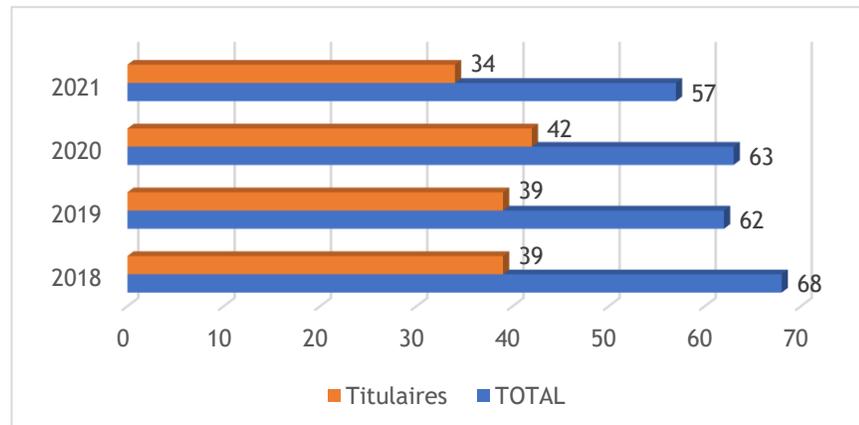
❖ La section de fonctionnement : les dépenses

➤ Les dépenses de personnel en chiffres :

La part limitée des contractuels : le recours aux contractuels est limité au remplacement d'agents en arrêt maladie et en cas d'accroissement temporaire d'activité.

Toutefois, certains postes, du fait de leur technicité et de l'absence de candidats titulaires de la fonction publique sont occupés par des contractuels.

Il est d'ailleurs fréquent que des agents recrutés par le biais de contrats de droit public deviennent par la suite fonctionnaires territoriaux, dès lors qu'ils obtiennent le concours correspondant au grade qu'ils occupent.



III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement : les dépenses

➤ Les dépenses de personnel en chiffres :

Les lignes directrices de gestion sont un puissant outil au service de la préparation de la stratégie à mettre en œuvre, une occasion de faire le bilan de ce qui a été réalisé et de proposer des axes de progression.

Dans ce cadre, cette année 2021 a permis de mettre en place plusieurs actions, à savoir:

- Au titre de la gestion des effectifs : mise à jour du bilan social,
- Au titre du temps de travail : mise en place du télétravail et mise en place d'un protocole sur le temps de travail,
- Au titre de la prévention des risques professionnels et psychosociaux : lutte contre les addictions: mise en place d'alcootests et de tests salivaires.

Au titre des évolutions de carrière, en 2021, nous pouvons recenser:

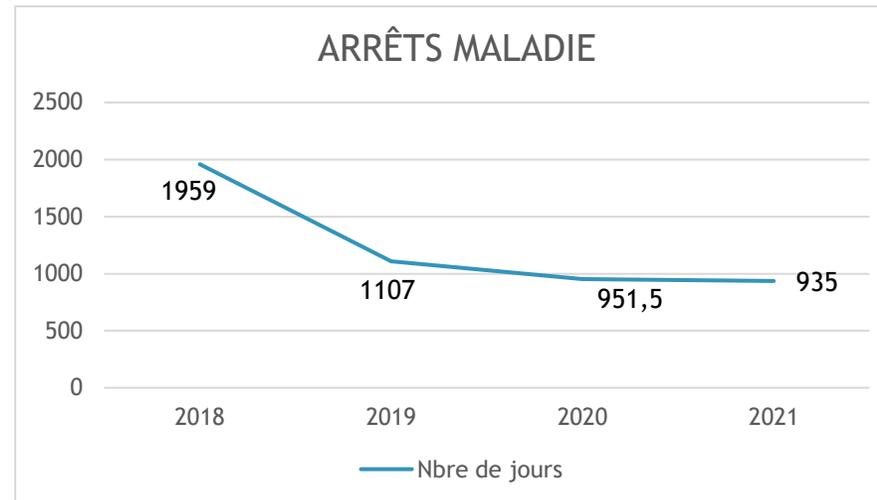
- 1 lauréat à un concours, nommé par la collectivité,
- 17 avancements d'échelon,
- 1 avancement de grade,
- 1 agent promu au titre de la promotion interne.

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement : les dépenses

➤ Les dépenses de personnel en chiffres :

L'absentéisme pour maladie :



Nous constatons une baisse du nombre de jours des arrêts maladie jusqu'en 2020 et une stabilisation en 2021, avec un taux d'absentéisme de **9% en 2021**.

Il convient ici de préciser que sont compris dans ces absence 84 jours d'arrêt pour COVID19.

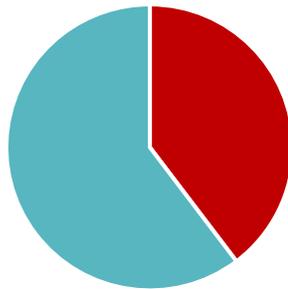
III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement : les dépenses

➤ Les dépenses de personnel en chiffres :

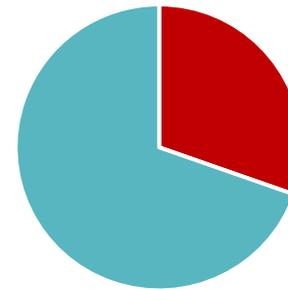
Une majorité de femmes :

Répartition des agents par sexe
en décembre 2020



■ Homme ■ Femme

Répartition des agents par sexe en
décembre 2021



■ Homme ■ Femme

LES AUTRES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement : les dépenses

➤ Les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement :

Cette année 2021 a permis d'accentuer la recherche et l'obtention de cofinancements et de subventions qui permettront de financer de nombreux projets à venir.

Au niveau des autres dépenses:

Les objectifs :

- ✓ Garantir la qualité et l'efficacité des services proposés,
- ✓ Réduire le coût des services,
- ✓ Réduire les dépenses en matière d'énergie,

Les moyens mis en œuvre :

- ✓ Négociation systématique des coûts avec tous prestataires,
- ✓ Favorisation des partenariats avec les associations locales,
- ✓ Passation de marchés publics dans le cadre de groupements de commandes
- ✓ Travaux sur les bâtiments communaux pour réduire les dépenses énergétiques
- ✓ Rechercher systématiquement des dispositifs de financements classiques ou innovants

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement : les dépenses

➤ Le coût des services (1/3):

- **Le développement de la politique culturelle à destination des jeunes publics**

En 2021, la Commune a initié le développement de médiations à destination des publics scolaires. A ce titre, ce sont 5 ateliers qui ont été organisés, touchant à divers domaines artistiques : chant, théâtre, peinture notamment. Chaque école (maternelle et élémentaire) ainsi que le collège ont bénéficié d'un atelier.

De même, nous bénéficions de l'intervention d'une dumiste au sein d'un groupe scolaire. Cela permet ainsi de participer à l'éveil et à l'apprentissage musical des enfants.

En 2022, il est prévu la poursuite des médiations sur des thématiques variées : hip hop, jonglerie musicale, concert/musique.

- **Une analyse des besoins sociaux** sera réalisée en 2022 afin de mieux connaître les attentes de la population et ses besoins pour développer des politiques publiques en adéquation.

- La Commune a décidé le **maintien des budgets alloués aux groupes scolaires** ainsi que le financement de l'abonnement Klassroom pour faciliter échanges avec les parents.

- **Proposition d'évènements familiaux récurrents** : Etréchy plage et Etréchy sur glace seront reconduits en 2022.

- **Révision du Plan local d'Urbanisme et du Règlement Local de Publicité** : une mise à jour nécessaire à la sauvegarde de notre patrimoine et à la préservation du cadre de vie.

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement : les dépenses

➤ Le coût des services (2/3) :

Pour mémoire, en 2021, de nombreuses initiatives ont été prises pour réduire les coûts de fonctionnement : équipement des bâtiments en lampes LED, changement de chaudières, mises en conformité des bâtiments, entretien des poteaux à incendie .

- Les prévisions 2022 afin de **réduire les coûts de fonctionnement** :
 - Travaux de rénovation thermique des bâtiments (COSEC et logements),
 - Nouveau marché de photocopieurs,
 - Nouveau marché informatique,
 - Nouveau marché pour la tonte des espaces verts,
 - Renégociation du contrat avec La Poste,
 - Achats de robinets économes.
- Recherche accrue de **cofinancements et de subventions** pour les activités des services.

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement : les dépenses

➤ Le coût des services (3/3) :

- De nombreux **marchés publics actuellement en cours** permettent de diminuer les coûts de fonctionnement des services :
 - ✓ Contrôles périodiques des bâtiments communaux (2018-2022)
 - ✓ Maintenance informatique (2019-2022)
 - ✓ Bail voirie (2021-2025)
 - ✓ Fournitures scolaires et pédagogiques (2020-2023)
 - ✓ Fournitures papier (2020-2023)
 - ✓ Balayage de la voirie (2019-2023)
 - ✓ Signalétique de la ville (2019-2022)
 - ✓ Fourniture d'électricité pour les bâtiments avec une puissance sup à 36 KVA (2022-2024)
 - ✓ Maintenance préventive et curative du chauffage (2021-2023)
 - ✓ Télécommunications (téléphonie et internet)(2021-2024)
 - ✓ Fourniture gaz (2018-2021) puis renouvellement ave l'UGAP (2021-2025)
 - ✓ Entretien et maintenance Pi-Bi (poteaux incendie et bornes incendie) (2021-2024)
- Le FPIC : sera a priori pris en charge par la Commune à hauteur de 50%, soit 111 K € environ, comme en 2021.



Les recettes de fonctionnement

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement : les recettes

Pour appréhender au mieux la situation financière de la collectivité, un audit a été réalisé en 2020 dont les conclusions pointaient un manque de dynamisme de nos finances : il préconisait ainsi une augmentation de l'imposition dès 2021, ainsi qu'un recours à l'emprunt plus important.

En parallèle, nous sommes confrontés à des évolutions auxquelles nous auront à faire face :

- **Reprise du FPIC** : 111 K € (si l'hypothèse d'une reprise partielle de 50% est validée par la CCEJR)
- **Perte d'attribution de compensation** : 37 K €
- **Perte MAD de locaux à la CCEJR depuis 2019** : 110 K € (*comprend des logements non loués actuellement + le centre de loisirs, considérant que le loyer de la mairie est compensé à hauteur de 25 K €/an avec l'OFB*)
- **Perte de DGF** : 37 K €

Soit environ 295 K €/an de compensations.

Hypothèses en cours de réflexion par la CCEJR : des services communs gratuits à ce jour pour les communes qui pourraient devenir payants : police municipale intercommunale et instruction du droit des sols. De plus, un gel de tous les investissements a été acté, dont les travaux de voiries : un impact pour nos Strépiniaçois.

Par ailleurs, la Commune devra financer :

- La **réorganisation** de l'organigramme
- Le **maintien des budgets alloués aux groupes scolaires**
- Le **développement de la politique culturelle** pour les jeunes publics

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement : les recettes

La fiscalité: l'imposition ménage (1/4)

LES TAUX

- Depuis 1996, les taux d'imposition sont les suivants :
 - *taxe d'habitation : 9,83 % soit une recette de 43 K € en 2021 (ménages encore redevables)*
 - *taxe foncière bâti : 13,18 % soit une recette de 3 130 K € en 2021*
Soit 1 396 K € pour la part communale
Soit 1 734 K € pour la part départementale (taux de 16,37%) : transfert financier de l'Etat
 - *taxe foncière non bâti : 49,03 % soit une recette de 33 K € en 2021*

Pour information, nous constatons qu'Etréchy applique des taux sensiblement inférieurs aux taux moyens appliqués par les communes de même strate.

Taux moyens appliqués par les communes de la strate d'Etréchy au niveau national en 2019 :

TH : 21,66%

TFB : 19,89%

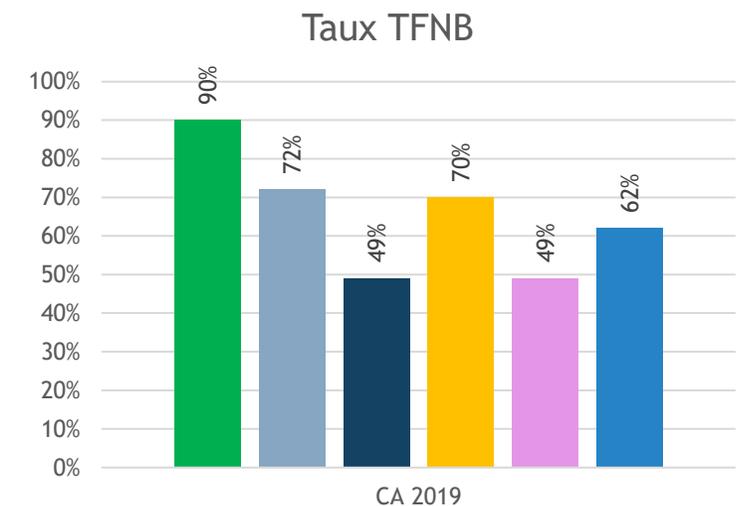
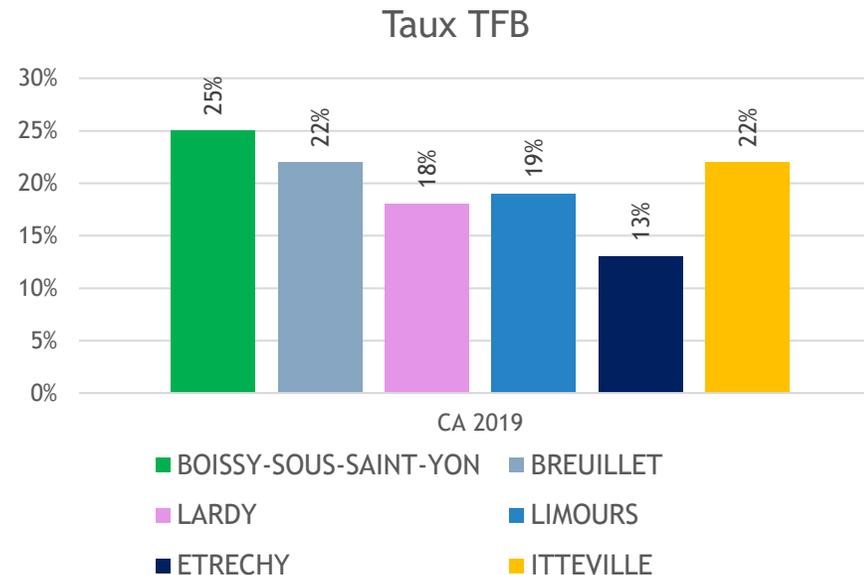
TFNB : 68,2%

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement : les recettes

La fiscalité: l'imposition ménage (2/4)

De même, si l'on compare aux communes avoisinantes de strates équivalentes (Boissy sous Saint Yon Lardy, Breuillet, Itteville ou encore Limours), les taux des trois taxes ménages d'Etréchy sont les plus bas :



III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement : les recettes

La fiscalité: l'imposition ménage (3/4)

Cette année 2022, au vu des contraintes nombreuses auxquelles la Commune doit faire face, et des pertes de recettes enregistrées, il apparaît nécessaire de réévaluer le taux de la part communale de taxe foncière sur les propriétés bâties, en passant ainsi de 13,18 % à 17 %.

Cette enveloppe supplémentaire permettrait ainsi de couvrir la reprise partielle du FPIC, ainsi que la perte d'une part des attributions de compensation. Cela serait également le moyen de contribuer au financement des projets rendus nécessaires au maintien de la qualité des services publics, et donc par extension au bien-être des Strépiniaçois.

La Commune proposerait ainsi un taux plus adéquate, sans pour autant atteindre le niveau constaté dans les communes avoisinantes de même strate.

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement : les recettes

La fiscalité: l'imposition ménage (4/4)

LES BASES

Rappel: à compter de 2018, la loi de finances n'instaurait plus la revalorisation des bases qui est désormais déterminée par l'évolution de l'indice des prix (IPCH) (nov de n /nov de n-1).

En 2022, le coefficient forfaitaire appliqué aux valeurs locatives devrait être bien plus élevé que les années précédentes. D'après une première estimation publiée mardi 30 novembre par l'Insee, l'IPCH augmente sur un an de 3,4 %.

Pour mémoire, les bases effectives 2021 étaient les suivantes :

- taxe d'habitation : 442 k € (seuls les ménages encore redevables)
- taxe foncière bâti : 10 587 k €
- taxe foncière non bâti : 67 k €

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement : les recettes

Le produit des services :

En 2021, comme en 2020, au vu de la pandémie de la COVID-19, les recettes, comme les dépenses associées, ont été fortement impactées.

- Au titre de la saison culturelle : sur 6 spectacles programmés, 4 se sont tenus.
Les recettes s'élèvent ici à 7 442 € en 2021.

En 2022, les tarifs 2021 seront reconduits. Un spectacle fait exception, à savoir le concert celtique pour lequel un tarif adulte unique à 10 € a été fixé.

Les recettes prévues pour 2022 s'élèvent à 11 K €.

- Les concessions du cimetière 2021 : 4 K €
- Les redevances d'occupation du domaine public 2021 : 17 K €
- Les recettes de l'activité patinoire : 22 K € (*Pour information, en 2021, les recettes s'élèvent à 27 K €*),
- Les différentes mises à disposition de personnels avec la CCEJR 2021 : 100 K €

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement : les recettes

➤ La DGF :

	<u>Montant 2021</u>	<u>Montant 2022 prévisionnel</u>	<u>Évolution</u>
Dotation forfaitaire (en K€)	527	490	- 7 %
Dot Solidarité Rurale (en K€)	185	185	-0,16 %
Total	712	675	- 5,2 %

	2018	2019	2020	2021	Prévisionnel 2022
DGF (en K€)	812	755	719	712	675
Perte N-1 (en K€)	49	57	36	7	37
Evolution de la DGF	- 6%	- 7%	- 4,8%	- 1 %	- 5,2 %

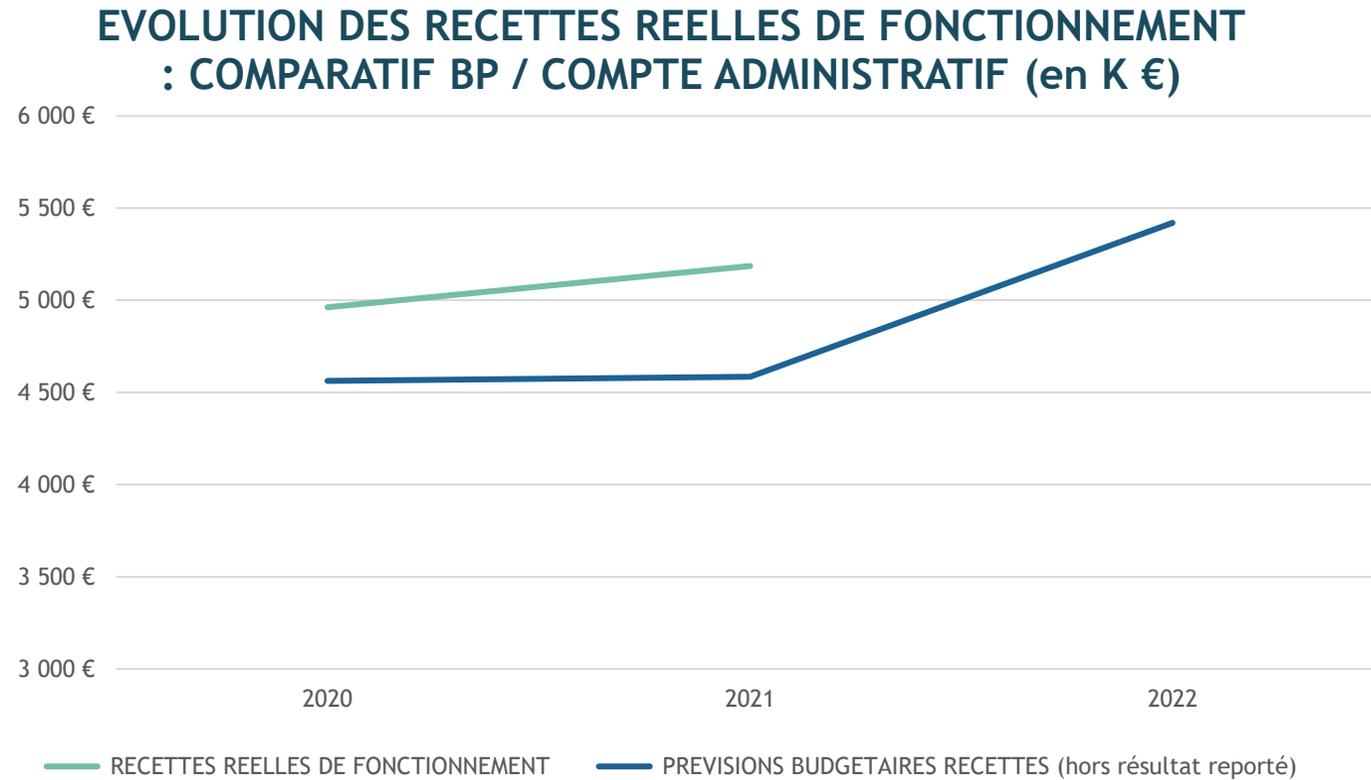
➤ L'attribution de compensation :

- En 2021 : 73 K €
- En 2022 : 36 K €, soit une perte nette annuelle de 37 K € pour financer la maison France Service.

Zoom sur l'évolution des recettes de fonctionnement

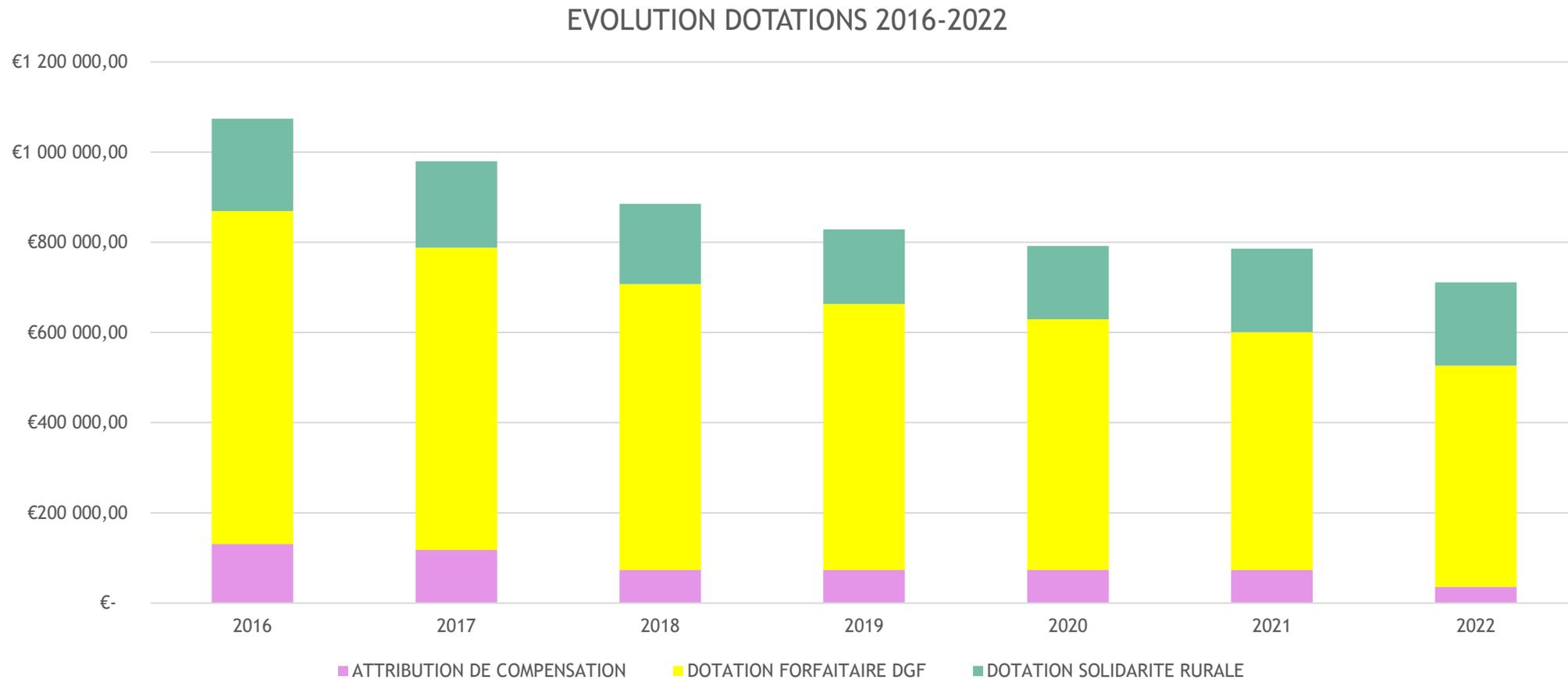
III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement : les recettes



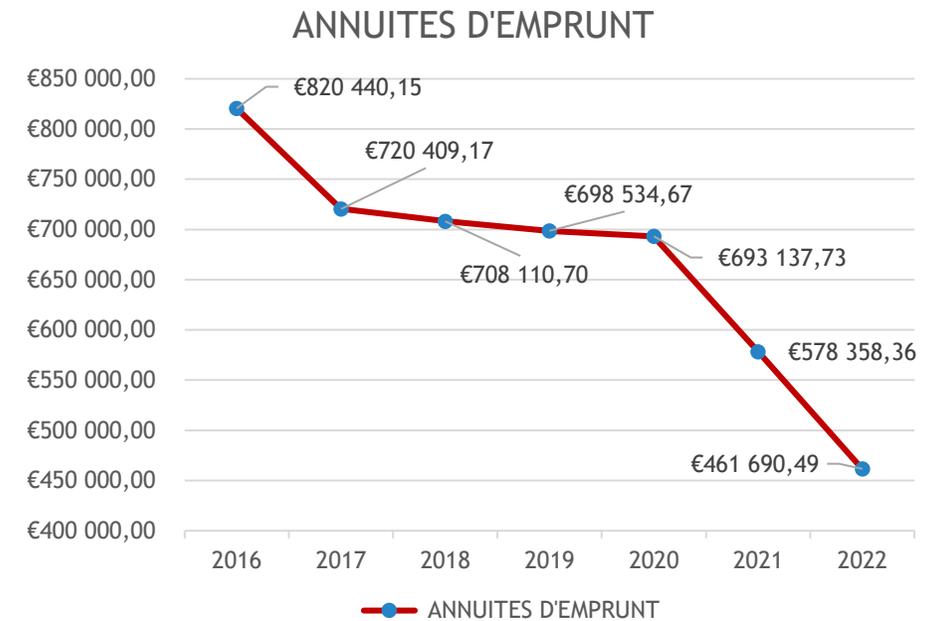
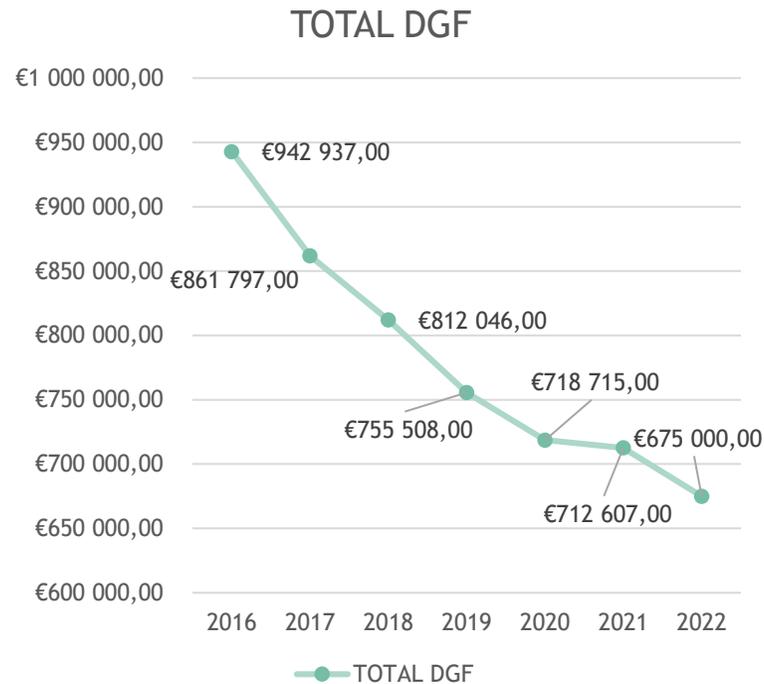
III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement : les recettes



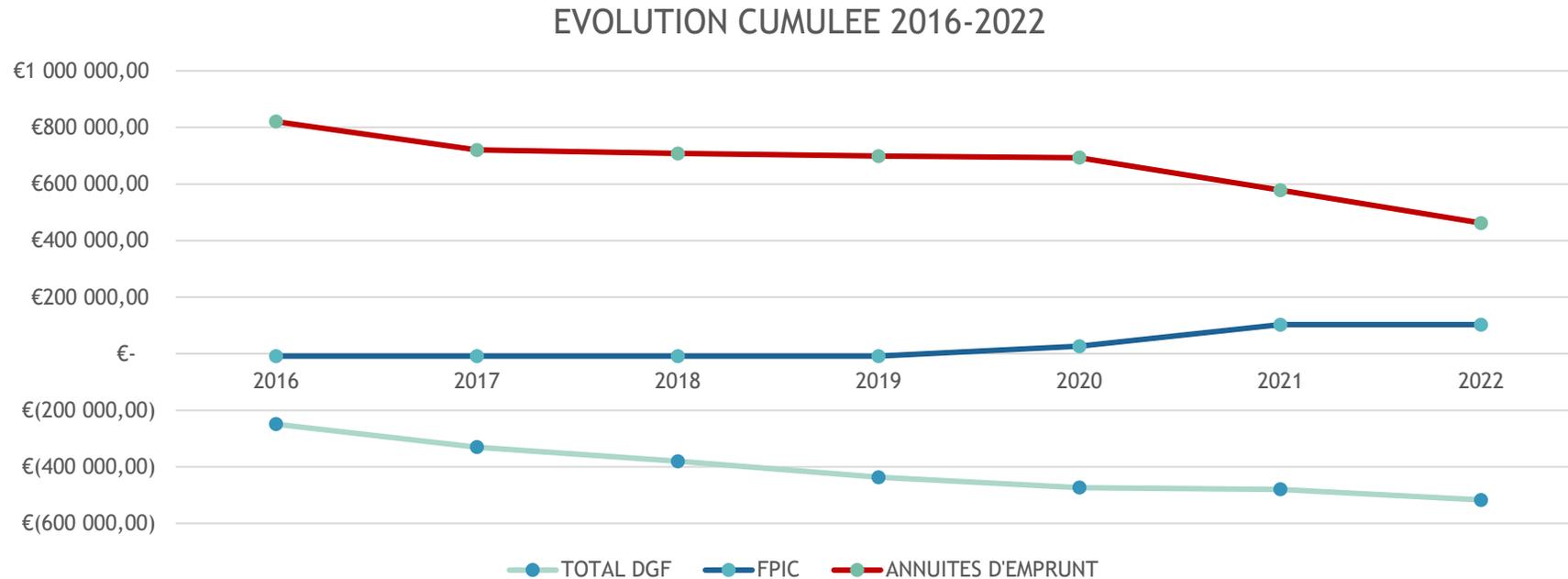
III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement: zoom sur l'évolution 2016/2022



III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement: zoom sur l'évolution 2016/2022



Comme le démontre cette évolution 2016-2022, les intérêts d'emprunts chutent depuis 2021.

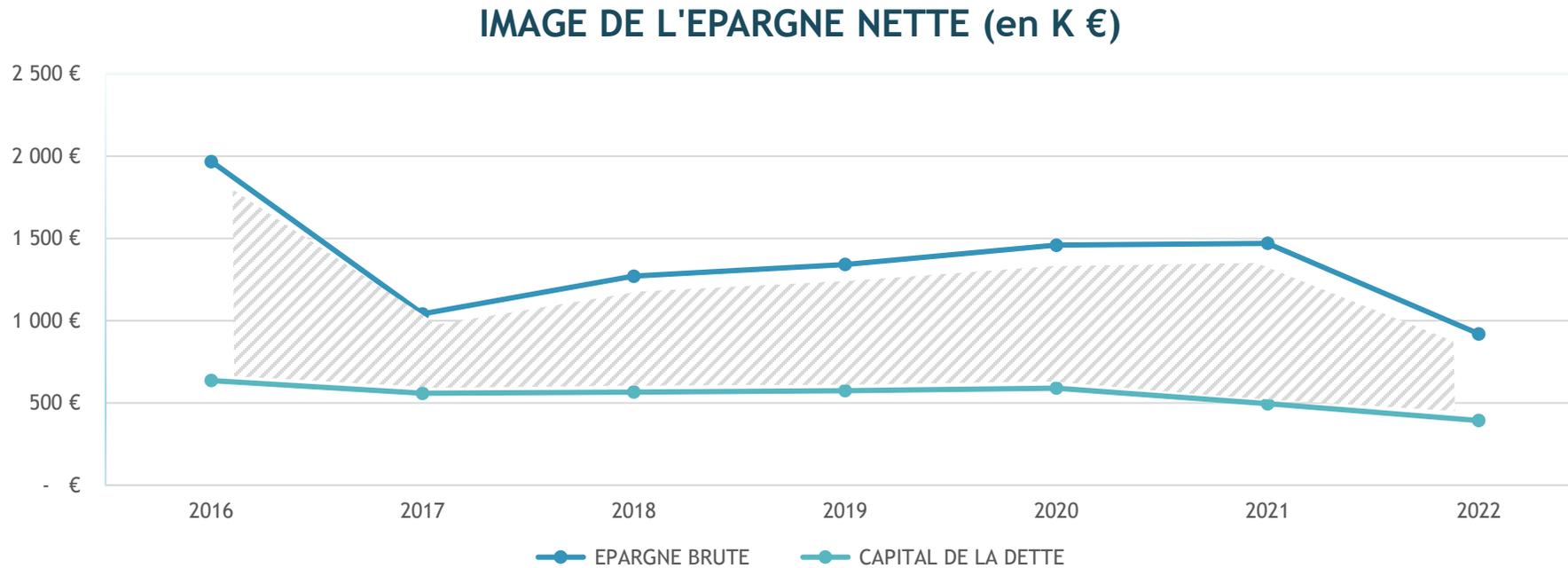
En revanche, la baisse de la DGF est croissante.

Par ailleurs, le FPIC qui était pris en charge par la CCEJR en totalité depuis 2016, a donné lieu à une première participation de la Commune à hauteur de 15% en 2020, soit 34 748 €, puis de 50% en 2021, soit 110 855.

Il continuera d'être pris en charge par la Commune à hauteur de 50% en 2022.

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section de fonctionnement: zoom sur l'évolution 2016/2022



L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut, après financement des remboursements de dette.

**Il convient ici de préciser que les montants d'épargne nette entre 2016 et 2021 correspondent au réalisé (CA) tandis que l'épargne nette 2022 est une prévision budgétaire (BP).*



LES DEPENSES d'investissement

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section d'investissement : les dépenses

➤ La dette

Année	Capital restant dû au 1 ^{er} janvier	Intérêts	Amortissements
2022	2 258 672 €	68 644 €	393 047 €

Taux moyen emprunts	Durée moyenne des emprunts à la souscription	Durée résiduelle moyenne	Répartition des emprunts
3,66%	14,7 ans	11 ans	100% du taux fixe

La dette s'éteint en 2033. L'encours de la dette par habitant (*population totale au 1^{er} janvier 2019 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022 : 6821 habitants*) sera de **331 €** au 1^{er} janvier 2022, à rapprocher des **989 €** au 1^{er} janvier 2014 (année correspondant à la baisse des dotations de l'Etat), **soit une baisse de 66,5 %**.

Un travail a été entrepris en 2019 pour renégocier les emprunts restants. Cependant, au vu des indemnités de sortie contractuelles particulièrement élevées, la Commune n'a pas donné suite.

Le remboursement de la dette se répartit sur deux « canaux » distincts :

- les intérêts sont inscrits en dépenses sur la section de fonctionnement
- le capital affecte la section d'investissement

Les intérêts pour 2022 représentent 3 % du capital restant.

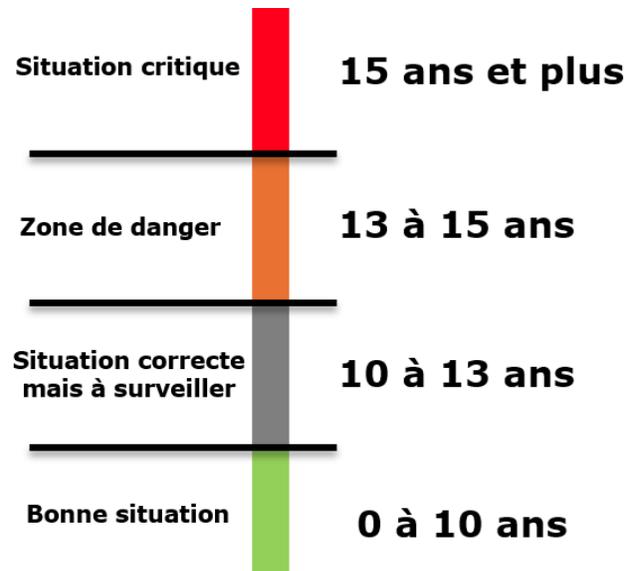
III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section d'investissement : les dépenses

➤ La dette

Focus sur la capacité de désendettement :

INDICATEURS	2017		2018		2019		2020		2021		2022
	BP	CA	BP	CA	BP	CA	BP estimé	CA	BP estimé	CA (provisoire)	BP estimé
Capacité de désendettement (en nombre d'années)	13,01	5,06	6,37	3,23	5,35	2,80	5,28	2,23	5,15	2,02	2,46



Capacité de désendettement

Encours de la dette au 31/12/n / Épargne Brute

➤ Nombre d'années nécessaires si affectation de la totalité de l'Épargne Brute au remboursement de la dette.

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section d'investissement : les dépenses

- Les restes à réaliser 2021 : **1 541 649 €**

Certaines opérations sont achevées mais en attente de facture, notamment :

- Acquisition de nouveaux panneaux lumineux
- Réfection de deux salles de classes à l'école élémentaire Schuman

Parmi les opérations en cours :

- Stade (tranche ferme)
- Plans des bâtiments : centre culturel, mairie, cosec, Jean Monnet
- Révision du PLU et élaboration du RLP
- Etude arboricole 2^{ème} phase
- Acquisition de terrains

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section d'investissement : les dépenses

➤ Travaux sur les bâtiments

- ✓ Extension des vestiaires du stade (tranche ferme)
- ✓ Lancement du marché de la piste d'athlétisme ou terrain synthétique (tranche optionnelle)
- ✓ Aménagement du nouveau CTM
- ✓ Travaux dans les groupes scolaires – Travaux de sécurisation
- ✓ Travaux dans les logements communaux

➤ Travaux sur la voirie communale (hors compétence communautaire)

- ✓ Aménagement VRD DU STADE (tranche ferme)
- ✓ Signalétique de la Commune (3^{ème} tranche)
- ✓ Plantations suite au diagnostic arboré

➤ Etudes

- ✓ Réaménagement de la place Charles de Gaulle
- ✓ Réhabilitation du COSEC
- ✓ Aménagement parkings aux abords des écoles St Exupéry et Schuman ainsi que devant le cimetière communal
- ✓ Vidéoprotection

➤ Développement de la politique foncière

- ✓ Acquisition de terrains pour le futur CTM
- ✓ Achat d'un terrain proche du CTM actuel



Les recettes d'investissement

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section d'investissement : les recettes

- Les restes à réaliser 2021 : 983 680 K €
 - Subventions pour les travaux du stade: 863 680 €
 - FCTVA 2021 en attente: 120 000 €

- Le FCTVA 2022 : 100 K €

- Les opérations d'amortissement : 256 K €

- La taxe d'aménagement : 60 K €

- Un emprunt prévisionnel d'équilibre de 759 K €

ZOOM sur les subventions

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section d'investissement : les recettes

<u>PAIEMENT EN 2021</u>	FINANCEUR	TYPE DE SUBVENTION	MONTANT DE LA SUBVENTION
MISE EN ACCESSIBILITE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX	ETAT	DETR	7 742 €
MASQUES COVID19	ETAT	Dotation exceptionnelle	7 000 €
RECRUTEMENT APPRENTIS	ETAT	Subvention exceptionnelle	3 000 €
DIAGNOSTIC ZONES HUMIDES	DEPARTEMENT	Subvention pour Diagnostic Zones Humides	1 499 €
ACQUISITIONS DE PARCELLES	DEPARTEMENT	Acquisitions au titre des ENS	150 €
TOTAL			19 391€

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section d'investissement : les recettes

SUBVENTIONS EN COURS	Détail opérations	Années de réalisation envisagées	Cout HT prévisionnel	FINANCEUR	Type de subvention	Montant de la subvention prévisionnelle	Etat du dossier	% Financement externe
Aménagement Stade	Constructions nouveaux vestiaires	2020-2021	568 900 €	DEPARTEMENT	Contrat de territoire départemental	225 224 €	Accepté	40%
				ETAT	DSIL	150 000 €	Accepté	26%
				REGION	Equipements sportifs de proximité	70 000 €	Accepté	12%
	Aménagements extérieurs et VRD	2020-2021	912 080 €	DEPARTEMENT	Contrat de territoire départemental	324 103 €	Accepté	36%
				REGION	Contrat d'aménagement régional	314 353 €	Accepté	34%
	Piste d'athlétisme	2021-2023	815 486 €	REGION	Contrat d'aménagement régional	122 323 €	Accepté	15%
				ANS	Développement des équipements	160 000 €	Accepté	20%
				FEDERATION	En attente			
	Terrain de football	2021-2023	608 935 €	REGION	Contrat d'aménagement régional	91 340 €	Accepté	15%
				ANS	Développement des équipements	120 000 €	Accepté	20%
FEDERATION				En attente				
Réfection de la Place Charles de Gaulle	2022-2024	870 400 €	REGION	Contrat d'aménagement régional	435 200 €	Accepté	50%	
			DEPARTEMENT	Contrat de partenariat départemental	496 714 €	En attente	57%	

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section d'investissement : les recettes

SUBVENTIONS EN COURS	Détail opérations	Années de réalisation envisagées	Cout HT prévisionnel	FINANCEUR	Type de subvention	Montant de la subvention prévisionnelle	Etat du dossier	% Financement externe
RENOVATION THERMIQUE LOGEMENTS	Isolation logements Rue Fontaine	2021	151 968,00 €	ETAT	DSIL Plan de relance	114 119 €	Accepté	75%
	Isolation des façades et en comble perdu et installation d'une pompe à chaleur logement 7-9 Rue de la Butte Saint Martin	2021	76 102,11 €	ETAT	DSIL Plan de relance	60 881 €	Accepté	80%
RENOVATION ENERGETIQUE EQUIPEMENTS SPORTIFS	Isolation gymnase et toiture COSEC	2022	377 885,95 €	ANS	Plan de relance	126 470 €	Accepté	33%
				ETAT	DSIL 2021	141 684 €	En attente	37%
	Remplacement système de chauffage COSEC	2022	145 000,00 €	ANS	Plan de relance	48 530 €	Accepté	33%
				ETAT	DSIL 2021	67 470 €	En attente	47%
	Rénovation thermique de la salle Mimoun	2021	84 435,40 €	ETAT	DSIL 2021	67 548 €	En attente	80%
Contrat Culturel de Territoire	Sensibilisation jeunes publics (médiations écoles) + lien avec la saison culturelle	2021-2022	9 030 €	DEPARTEMENT	Contrat Culturel de Territoire	5 000 €	Accepté	55%

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section d'investissement : les recettes

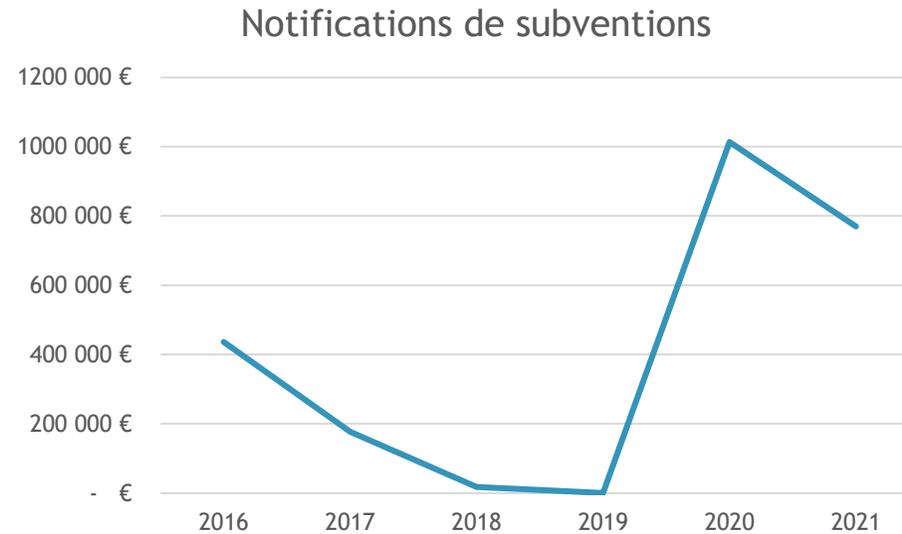
SUBVENTIONS EN COURS	Détail opérations	Années de réalisation envisagées	Coût HT prévisionnel	FINANCEUR	Type de subvention	Montant de la subvention prévisionnelle	Etat du dossier	% Financement externe
Acquisition matériel Jean Monnet		2021	44 720 €	DEPARTEMENT	Aide à l'Investissement Culturel	13 000 €	Accepté	29%
				REGION	Investissement Culturel	17 800 €	Accepté	40%
AAP Socle numérique écoles élémentaires	Achats matériels numériques écoles élémentaires	2021	28 294 €	ETAT	Plan de relance	19 068 €	Accepté	67%
Centre de vaccination		2021	10 000 €	REGION	Aide campagne de vaccination	9 365 €	Accepté	93%
Opération de dépistage COVID 19		2020-2021	2 220 €	REGION	Aide aux communes pour la mise en place d'opération de dépistage COVID 19	2 220 €	Accepté	100%
Réfection escalier Eglise		2021	3 250 €	ETAT - DRAC	Dotation exceptionnelle	1 500 €	Accepté	46%



III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section d'investissement : les recettes

Quelle évolution dans les demandes/notifications de subventions ?



Pour information, sur l'année 2021 uniquement, nous enregistrons 770 K € de subventions notifiées.

Soit, un montant total de subventions notifiées actuellement de 2 430 K €.



III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section d'investissement : les recettes

(1/2) Recherches de subventions en cours : de nombreux dispositifs sont en cours de recensement, notamment :

❑ Région IDF (Ile-de-France) :

- ✓ Plan friches : travaux d'aménagement ou de rénovation de l'espace public/bâtiments publics,
- ✓ Plan de relance francilien : réfection et aménagement de voiries,
- ✓ Investissement culturel : aide aux travaux et à l'acquisition d'équipements, aide à l'aménagement et à l'équipement des cafés musicaux et culturels
- ✓ Bouclier de sécurité: équipement en vidéoprotection,
- ✓ Sécurité routière : amélioration des infrastructures existantes,
- ✓ Plan vert : soutien à la création d'espaces verts et boisés mis à la disposition du public,
- ✓ Reconquête de la biodiversité
- ✓ IDF Propre : prévention et lutte contre les dépôts sauvages,
- ✓ Revitalisation commerciale : soutenir les actions de revitalisation commerciale dans les centres-villes.
- ✓ Convention de développement culturel

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section d'investissement : les recettes

(2/2) Recherches de subventions en cours : de nombreux dispositifs sont en cours de recensement, notamment :

- ❑ Département de l'Essonne :
 - ✓ Produits des amendes de police : création de parcs de stationnement, étude de plans de circulation, etc..

- ❑ Etat :
 - ✓ Petites villes de demain : revitalisation des territoires, mobilités douces,
 - ✓ Sécurisation des établissements scolaires

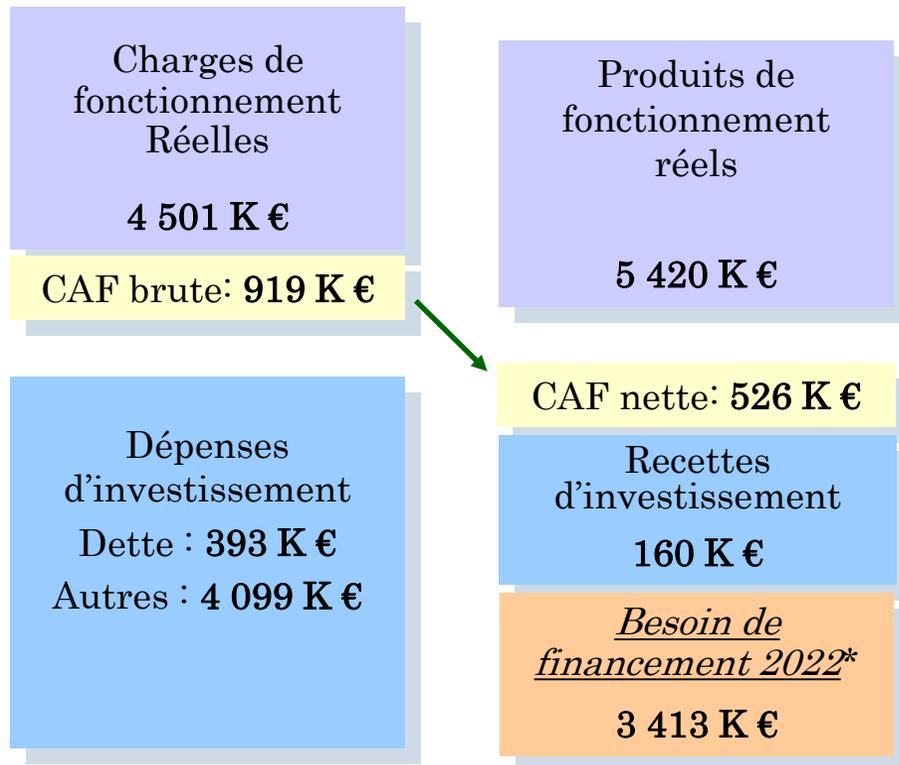
- ❑ Agence nationale du sport :
 - ✓ Projets d'équipements de proximité en accès libre, projets divers d'aménagements,

- ❑ Académie de Versailles :
 - ✓ Financement de capteurs CO2

ZOOM SUR L'autofinancement

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

❖ La section d'investissement : Focus sur l'autofinancement



L'équilibre est réalisé grâce à une ressource : la CAF (Capacité d'autofinancement ou Epargne) Brute : Elle a vocation à couvrir le remboursement de la dette en capital (dépenses d'investissement).

CAF Brute - remboursement dette
= CAF (ou épargne) nette (Autofinancement)

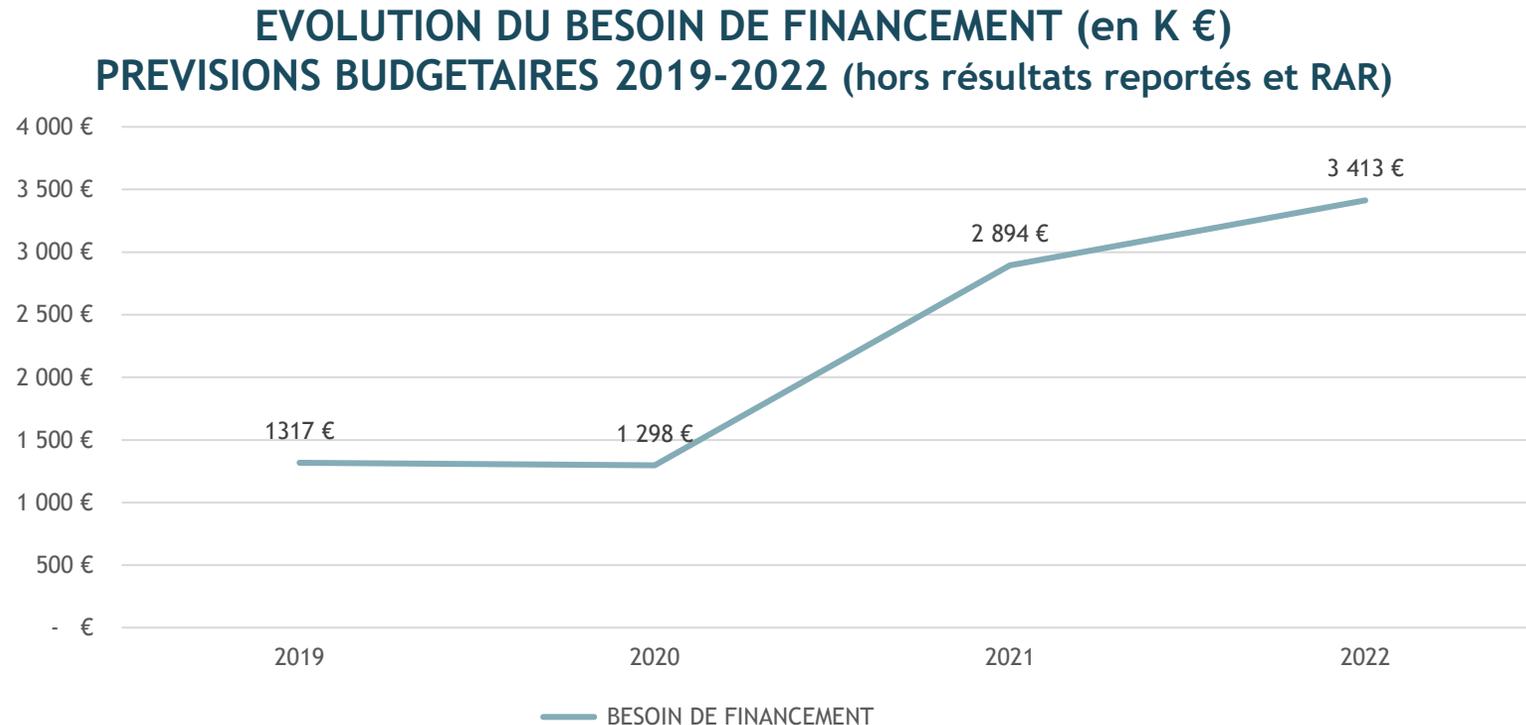
Dépenses investissement autres - CAF nette -
Recettes investissement

= Besoin de financement qui sera financé par des nouvelles recettes (subventions, emprunt, amortissements) et par les résultats antérieurs.

(*hors résultats reportés N-1 et RAR qui seront intégrés au BP, hors subvention et emprunt éventuels).

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

❖ La section d'investissement : Evolution du besoin de financement



L'objectif 2022 est de financer un niveau d'investissement plus important. Des dossiers de subventions seront également déposés afin de participer au financement d'une large part des projets.

Les engagements pluriannuels envisagés



III. LES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS EN COURS

- ❖ Travaux du Stade :
 - ✓ 2020-2022 : Extension des vestiaires,
 - ✓ 2021-2022 : VRD
 - ✓ 2022-2024 : Réfection de la piste d'athlétisme et du terrain de football
- ❖ Travaux tous bâtiments au titre de la transition écologique
 - ✓ 2018-2023 : Renouvellement des éclairages par du LED
 - ✓ 2019-2022 : Mise aux normes des consommations énergétiques
- ❖ Travaux bâtiments divers :
 - ✓ 2022-2023 : Sécurisation des écoles (alarmes et divers)
 - ✓ 2019-2023 : Etudes et réfection du COSEC
 - ✓ 2021-2023 : Rénovation d'appartements
- ❖ Etude sur l'aménagement de la Place Charles de Gaulle (2020-2022)
- ❖ Travaux de voirie
 - ✓ 2019-2022 : Signalétique
- ❖ Renouvellement du patrimoine arboré
 - ✓ 2020-2025 : Remplacement programmé des arbres d'alignement

Les relations financières avec la ccejr



V. LES RELATIONS FINANCIERES AVEC LA CCEJR

❖ Les recettes ANNUELLES récurrentes de la commune provenant de la CCEJR jusqu'en 2019, provenant de la mise à disposition de locaux :

- ✓ MAD d'un logement au 16, rue St Exupéry: 15 K €
- ✓ MAD d'un logement au 42, rue Fontaine : 10 K €
- ✓ MAD de personnels : 100 K €
- ✓ MAD du centre de loisirs (loyer + fluides) : 20 K €
- ✓ MAD des locaux administratifs (loyer) : 51 K €
- ✓ MAD des locaux administratifs (fluides) : 13 K €

Soit environ 210 K € annuels, dont 110 K € pour les MAD de locaux.

- En 2020, au vu du départ de la CCEJR de nos locaux communaux, la perte enregistrée est de 24 K € environ, soit une recette de 186 K € environ.

- En 2021, une perte de 75 K a été enregistrée, soit une recette de environ 111 K €.

- En 2022, une nouvelle perte de 11 K € sera appliquée, soit une recette de 100 K €, correspondants aux MAD de personnels uniquement.

Si l'on ajoute à cela la dépense du FPIC (50% dès 2021 - soit 111 K €), et la baisse des AC (73 K € => 36 K €) cela engage une perte nette pour la Commune de 258 K € annuels environ.

SYNTHESE

- ❖ Assurer une gestion rigoureuse avec peu de marge de manœuvre en section de fonctionnement,
- ❖ Dimensionner l'organigramme de la collectivité en cohérence avec les projets municipaux à mener,
- ❖ Faire face aux évolutions intercommunales susceptibles d'impacter les finances de la Commune,
- ❖ Ajuster le niveau de fiscalité,
- ❖ Adapter le niveau d'endettement pour permettre de financer les investissements nécessaires,
- ❖ Travailler sur différents modes de partenariats (co-financements, subventions, mutualisations),
- ❖ Investir sur le bâti pour réduire à long terme les coûts de fonctionnement.

GLOSSAIRE

- AC : Attribution de compensation
- CET : Contribution économique territoriale (remplace la taxe professionnelle)
- CFE : Cotisation foncière des entreprises
- DGF : Dotation globale de fonctionnement
- FCTVA : Fonds de compensation à la Taxe sur la Valeur Ajouté
- FPIC : Fonds de péréquation sur les ressources intercommunales
- MAD : Mise à disposition
- PIB : Produit intérieur brut
- PLF : Projet de loi de finances
- TFB : Taxe sur le foncier bâti
- TFNB : Taxe sur le foncier non bâti
- TH : Taxe d'habitation

DEFINITION

- Autofinancement :

Traduit la faculté d'une collectivité à financer par son fonctionnement courant ses opérations d'investissement et le remboursement en capital de la dette.

C'est l'excédent dégagé par la section de fonctionnement (recettes supérieures aux dépenses) qui doit permettre :

- de couvrir le remboursement en capital des emprunts de la collectivité,
- de dégager une ressource susceptible de financer en partie les autres dépenses d'investissement de la collectivité.

La Capacité d'Autofinancement (CAF) brute est égale aux produits réels de fonctionnement (recettes) - les charges réelles de fonctionnement (dépenses).

La CAF nette est égale à la CAF brute amputée du remboursement en capital de la dette.

La CAF nette représente donc l'autofinancement de la collectivité.

FIN

Je vous remercie de votre attention,

Avez-vous des questions ?